

**Claire FOURNIER**

Commissaire aux comptes

UNICITE

4 Rue Alfred Kastler

14000 CAEN

Tél. 02.31.94.55.80 – Fax : 02.31.94.56.16

**INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PAIX**

**Maison des Quatrans**

**25 rue de Geôle**

**14000 CAEN**

**Rapports du Commissaire aux Comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2010



**INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PAIX**  
**Maison des Quatrans**  
**25 rue de Geôle**  
**14000 CAEN**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Exercice clos le 31 décembre 2010**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PAIX tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

***I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

***II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS***

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Caen, le 23 Juin 2011  
Le commissaire aux comptes :  
Claire FOURNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Claire FOURNIER', written over the printed name. The signature is stylized and includes a large loop at the end.

CERTIFIÉ CONFORME  
Le Commissaire aux Comptes

# BILAN

ACTIF	Exercice			Exercice précédent 31/12/2009
	Montant brut	Amort. ou prov.	Montant net	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, logiciels				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	5 890.97	-5 774.40	116.57	
Avances, acomptes, immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations Techniques, matériel outillages				
Autres immobilisations corporelles	18 823.55	-12 230.96	6 592.59	11 708.59
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Autres participations	30.50		30.50	30.50
Créances ratt. à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL I</b>	<b>24 745.02</b>	<b>-18 005.36</b>	<b>6 739.66</b>	<b>11 739.09</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Mat. premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acc. versés sur cdes	882.06		882.06	
<b>CREANCES (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	77 641.90		77 641.90	12 613.86
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	67 048.91		67 048.91	146 213.25
Charges constatées d'avance (3)	689.19		689.19	136.15
<b>TOTAL II</b>	<b>146 262.06</b>		<b>146 262.06</b>	<b>158 963.26</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>171 007.08</b>	<b>-18 005.36</b>	<b>153 001.72</b>	<b>170 702.35</b>
(1) Droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENT RECUS</b>				
Legs net à réaliser :				
- acceptés par les organes statutaires compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Au 31/12/2010

CERTIFIÉ CONFORME  
Le Commissaire aux Comptes

PASSIF		Exercice 31/12/2010	Exercice précédent 31/12/2009
FONDS ASSOCIATIFS	<b>FONDS PROPRES</b>		
	Fonds associatifs sans droits de reprise		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	24 409.22	8 701.94
	Report à nouveau (hors résultats sous contrôle de tiers financeurs)		
	<b>TOTAL I</b>	<b>24 409.22</b>	<b>8 701.94</b>
	<b>REPORT A NOUVEAU (sur résultats sous contrôle de tiers financeurs)</b>		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE A AFFECTER</b>	<b>24 649.08</b>	<b>15 707.28</b>
	<b>TOTAL II</b>	<b>24 649.08</b>	<b>15 707.28</b>
	FONDS ASSOCIATIFS	<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	
Fonds associatifs avec droits de reprise			
Ecarts de réévaluation			
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétés (commodat)			
<b>TOTAL III</b>			
FONDS ASSOCIATIFS	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
	Provisions pour risques		21 606.29
	Provisions pour charges		
<b>TOTAL IV</b>		<b>21 606.29</b>	
FONDS ASSOCIATIFS	<b>FONDS DEBIES</b>		
	Sur subventions de fonctionnement	53 905.04	79 935.83
	Sur dons manuel affectés		
	Sur legs et dotations affectées		
<b>TOTAL V</b>	<b>53 905.04</b>	<b>79 935.83</b>	
DETTES	<b>DETTES</b>		
	Emprunts obligataires (1)		
	Emprunts auprès des établissements de crédits (1)(2)		
	Emprunts, dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 747.31	7 290.45
	Dettes fiscales et sociales	31 945.07	28 950.45
	Dettes sur immobilisation et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 346.00	8 510.11
	Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL VI</b>	<b>50 038.38</b>	<b>44 751.01</b>	
Ecarts de conversion passif (VII)			
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)</b>	<b>153 001.72</b>	<b>170 702.35</b>	
(1) Dont à plus d'un an			
(2) Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
<b>ENGAGEMENT DONNES</b>			

## COMPTE DE RESULTAT Au 31/12/2010

CERTIFIÉ CONFORME  
Le Commissaire aux Comptes

Exercice N du 01/01/2010 au 31/12/2010

Exercice N-1 du 01/01/2009 au 31/12/2009

	Exercice N	Exercice N-1
Vente de marchandises		
Production vendue: Biens		
Production vendue: Services	150.00	150.00
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>150.00</b>	<b>150.00</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	313 323.69	361 666.41
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	22 390.52	5 430.79
Cotisations	3 000.00	4 000.00
Autres produits		
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>338 864.21</b>	<b>371 247.20</b>
Achats de marchandises		
Variations de stock (marchandises)		
Achats matière première, autres approvisionnement		
Variations de stock (matière première et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	102 750.51	98 376.71
Impôts, taxes et versements assimilés	9 503.00	6 982.00
Salaires et traitements	142 561.25	122 410.56
Charges sociales	60 132.34	49 463.78
<b>Dotations d'exploitation :</b>		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 953.16	4 729.19
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		17 689.72
Autres charges	21 000.00	20 600.00
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>341 900.26</b>	<b>320 251.96</b>
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)</b>	<b>-3 036.05</b>	<b>50 995.24</b>
<b>Quotes-part de résultat sur opérations faites en communs</b>		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)		
<b>Produits financiers :</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 646.41	0.10
Reprises sur provisions et transfert de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS V (V)</b>	<b>1 646.41</b>	<b>0.10</b>
<b>Charges financières :</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	0.02	18.67
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>0.02</b>	<b>18.67</b>
<b>RESULTAT FINANCIERS (V-VI)</b>	<b>1 646.39</b>	<b>-18.57</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-1 389.66</b>	<b>50 976.67</b>

## COMPTE DE RESULTAT

### Au 31/12/2010

**CERTIFIÉ CONFORME**  
Le Commissaire aux Comptes

Exercice N du 01/01/2010 au 31/12/2010

Exercice N-1 du 01/01/2009 au 31/12/2009

	Exercice N	Exercice N-1
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	587.27	0.01
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transfert de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>587.27</b>	<b>0.01</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	579.32	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES (VIII)</b>	<b>579.32</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>7.95</b>	<b>0.01</b>
<b>Participation des salariés aux résultats de</b> (IX)		
<b>Impôts sur les bénéfices</b> (X)		
<b>(1) TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>341 097.89</b>	<b>371 247.31</b>
<b>(2) TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>342 479.60</b>	<b>320 270.63</b>
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	-65 030.79	-28 077.25
- Engagement à réaliser sur ressources affectées	39 000.00	63 346.65
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>24 649.08</b>	<b>15 707.28</b>
Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total</b>		
<b>Charges</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>Total</b>		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

CERTIFIÉ CONFORMÉ  
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010 dont le total est de 153 001,72 €  
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste dont le total est de 367 094,59 €  
dégageant un excédent de 24 649,08 €.

Les notes et les tableaux, ci -après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis par le PRESIDENT.

CERTIFIÉ CONFORME  
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE  
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT  
DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

Elément N°	Eléments d'information	Informations produites
1	Règles et méthodes comptables. Méthodes d'évaluation. Calcul des amortissements et provisions. Changement des méthodes. Dérogations. Informations complémentaires pour donner l'image fidèle.	X
2	Etat des immobilisations. Etat des amortissements. Etat des provisions inscrites au bilan.	X X
3	Etat des créances et des dettes.	X
4	Tableau de variation des fonds associatifs Affectations de l'excédent disponible définitivement acquis	X
5	Créances à recevoir	X
6	Charges constatées d'avance Produits constatés d'avance	X
7	Détail des dettes fiscales et sociales	X
8	Etat des fonds dédiés	X

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre.
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilisé est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, (prix d'achat et frais accessoires), hors frais d'acquisition, ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- |   |       |
|---|-------|
| - Immobilisations incorporelles           | 1 an  |
| - Agencements, aménagements constructions |       |
| - Agencements et aménagements divers      |       |
| - Matériel et outillages industriels      |       |
| - Matériel de bureau et informatique      | 3 ans |
| - Mobilier                                | 5 ans |

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Mise en application au 1<sup>er</sup> janvier 2000 du Plan Comptable des Associations et fondations d'après le règlement du 16 février 1999 et l'arrêté interministériel du 8 avril 1999.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Le Plan Comptable des Associations et Fondations : - Règlement du 16 février 1999
- L'arrêté ministériel du 8 avril 1999

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

## FONDS DEDIES

« Il est justifié chaque année de l'emploi des fonds provenant de toutes les subventions accordées au cours de l'exercice écoulé.(décret du 16/08/1901 art 16) »

Affectation au 31/12/2008 en fonds dédiés 6 000,00 € pour le Colloque « la proscription et le droit » repris en 2009 pour 3 998,13 € utilisés et en 2010 reprise du solde soit 2 001.87 €.

Affectation au 31/12/2008 en fonds dédiés 14 928,30 € pour la mission Recueil Juridique des droits de l'homme en Afrique (RJDHA) repris en 2009 pour 82,39 € utilisés, en 2010 reprise du solde pour 1 668,36 €.

Affectation au 31/12/2008 en fonds dédiés 23 738,13 € pour la mission Palestine repris en 2009 pour 8 075 € utilisés, en 2010 reprise du solde pour 15 663,05 €.

Affectation au 31/12/2009 en fonds dédiés 3 634,82 € pour l'action « séminaires étrangers », en 2010 reprise du solde pour 3 634,82 €.

Affectation au 31/12/2009 en fonds dédiés 6 490,90 € pour l'action « université été », en 2010 reprise du solde pour 6 490,90 €.

Affectation au 31/12/2009 en fonds dédiés 4 799,28 € pour la mission « P. Tavernier », en 2010 reprise de 3 071,79 €.

Affectation au 31/12/2009 en fonds dédiés 2 500,00 € pour l'action « réseau droits sociaux », en 2010 reprise du solde pour 2 500,00 €.

Affectation au 31/12/2009 en fonds dédiés 20 000,00 € pour la mission « Palestine 2 », en 2010 reprise du solde pour 20 000,00 €.

Affectation au 31/12/2009 en fonds dédiés 6 000,00 € pour l'action « Femmes des 3 livres », en 2010 reprise du solde pour 6 000,00 €.

Affectation au 31/12/2009 en fonds dédiés 4 000,00 € pour l'action « accès aux droits », en 2010 reprise du solde pour 4 000,00 €.

Affectation au 31/12/2010 en fonds dédiés 16 000,00 € pour l'action « publications colloques »

Affectation au 31/12/2010 en fonds dédiés 11 000,00 € pour l'action « Palestine III ».

Affectation au 31/12/2010 en fonds dédiés 12 000,00 € pour l'action « Université Eté Paix et Art ».

## PROVISION

Reprise de la provision pour charges de 17 689,72 € concernant un trop versé pour l'action AJEDH.

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

**CERTIFIÉ CONFORME**  
Le Commissaire aux Comptes

Situations et mouvements  Rubriques	A	B	C	D
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	4 937,24	953,73		5 890,97
Immobilisations corporelles	18 823,55	0,00		18 823,55
Immobilisations financières	30,50	0,00		30,50
<b>TOTAL</b>	<b>23 791,29</b>	<b>953,73</b>	<b>0,00</b>	<b>24 745,02</b>

**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**

Situations et mouvements  Rubriques	A	B	C	D
	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	4 937,24	837,16		5 774,40
Immobilisations corporelles	7 114,96	5 116,00		12 230,96
Immobilisations financières				0,00
<b>TOTAL</b>	<b>12 052,20</b>	<b>5 953,16</b>	<b>0,00</b>	<b>18 005,36</b>

**TABLEAU DES PROVISIONS**

Situations et mouvements  Rubriques	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				0,00
Provisions pour risques				0,00
Provisions pour charges	21 606,29	0,00	21 606,29	0,00
Provisions pour dépréciations				0,00
<b>TOTAL</b>	<b>21 606,29</b>	<b>0,00</b>	<b>21 606,29</b>	<b>0,00</b>

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an			Echéances à moins 1 an	Echéances	
							à plus 1 an	à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé				Emprunts obligataires convertibles (2)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires				
Prêts (1)				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Autres				- à 2 ans au maximum à l'origine				
Créances de l'actif circulant				- à plus de 2 ans à l'origine				
Av. et acptes versés/commandes	882,06	882,06		Emprunts et dettes financières divers (2)				
Créances clients et comptes rattachés	77 641,90	77 641,90		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 747,31	11 747,31		
Autres	0,00	0,00		Dettes fiscales et sociales	31 945,07	31 945,07		
Charges constatées d'avance	689,19	689,19		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
				Autres dettes	6 346,00	6 346,00		
				Produits constatés d'avance	0,00	0,00		
<b>TOTAL</b>	<b>79 213,15</b>	<b>79 213,15</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>50 038,38</b>	<b>50 038,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice				Emprunts remboursés en cours d'exercice				

NB : Les disponibilités de l'association au 31/12/2010 s'élèvent à 67 048,91 €

CERTIFIÉ CONFORME  
Le Commissaire aux Comptes

CREANCES A RECEVOIR

SUBVENTIONS A RECEVOIR		75 000,00
CRBN	75 000,00	
DEBITEURS DIVERS A RECEVOIR		2 641,90
Remboursement formation	2 341,90	
Autres subvention	300,00	

**TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS**

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à le fin de l'exercice D = A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise				0,00
Ecart de réévaluation				0,00
Fonds associatifs avec droit de reprise	8 701,94	15 707,28		24 409,22
Réserves				0,00
Report à nouveau				0,00
Résultat comptable de l'exercice		24 649,08		24 649,08
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme				0,00
Provisions réglementées				0,00
Droits des propriétaires (commodat)				0,00
<b>TOTAL</b>	<b>8 701,94</b>	<b>40 356,36</b>	<b>0,00</b>	<b>49 058,30</b>

**AFFECTATIONS DE L'EXCEDENT DISPONIBLE DEFINITIVEMENT ACQUIS**

<p><i>Origines</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Excédent comptable</li> <li>- Report à nouveau antérieur</li> <li>- Prélèvement, le cas échéant, sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif.</li> </ul>	24 649,08	
<p><i>Affectations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Report à nouveau</li> <li>- Réserves (dont celle pour le projet associatif)</li> <li>- Fonds associatif sans droit de reprise</li> </ul>		24 649,08

CERTIFIÉ CONFORME  
Le Commissaire aux Comptes

**CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Factures fournisseurs autres services extérieurs

689,19

**PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

DETAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES

ORGANISMES SOCIAUX		18 824,07
Urssaf	12 752,00	
Pôle emploi	1 986,00	
Retraites	3 716,01	
Prévoyance	370,06	
TAXES DUES SUR LES REMUNERATIONS		978,00
Taxe sur les salaires	978,00	
DETTES CONGES PAYES ET AUTRES		12 143,00
Congés payés	7 953,71	
Charges sociales sur congés à payer	4 189,29	
DETTES DIVERSES ET AUTRES A PAYER		6 346,00
Formation continue	1 846,00	
Asti solde 2010	3 000,00	
Subvention accordée	1 500,00	

## FONDS DEDIES

FINANCEMENT	MONTANT INITIAL	FONDS A ENGAGER AU DEBUT DE L'EXERCICE	UTILISATION EN COURS DE L'EXERCICE	NON UTILISATION SUBVENTIONS A RECEVOIR	ENGAGEMENT A REALISER SUR NOUVELLES RESSOURCES AFFECTEES	FONDS RESTANT A ENGAGER EN FIN D'EXERCICE
194210 Colloque « La proscription et le droit »	6 000,00	2 001,87	2 001,87			0,00
194220 Recueil juridique des Droits de l'homme en Afrique (RJDHA)	15 000,00	14 845,91	1 668,36			13 177,55
194230 Palestine	25 000,00	15 663,05	15 663,05			,00
194235 Séminaires étrangers	5 000,00	3 634,82	3 634,82			0,00
194240 Université été	20 846,65	6 490,90	6 490,90			0,00
194245 P. Tavernier	5 000,00	4 799,28	3 071,79			1 727,49
194250 Réseau DT sociaux	2 500,00	2 500,00	2 500,00			0,00
194255 Palestine 2	20 000,00	20 000,00	20 000,00			0,00
194260 Femmes des 3 livres	6 000,00	6 000,00	6 000,00			0,00
194265 Classeur " Accès aux droits"	4 000,00	4 000,00	4 000,00			0,00
194270 Publications/colloques	16 000,00				16 000,00	16 000,00
194275 Palestine III	11 000,00				11 000,00	11 000,00
194280 Université d'Eté Paix et Art	12 000,00				12 000,00	12 000,00
TOTAL	148 346,65	79 935,83	65 030,79		39 000,00	53 905,04



**INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PAIX**  
**Maison des Quatrans**  
**25 rue de Geôle**  
**14000 CAEN**

**RAPPORT SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.612-5**  
**DU CODE DE COMMERCE**

**Exercice clos le 31 décembre 2010**

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R612.6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L612.5 du Code de commerce.

*Fait à Caen, le 23 JUIN 2011*  
*Le commissaire aux comptes :*  
*Claire FOURNIER*



